

L'IRCEM Mutuelle vous conseille

LE DEPISTAGE DES CANCERS



Découvrez l'intérêt des dépistages !

Plus un cancer est dépisté tôt, plus les chances de guérison sont importantes et moins les traitements sont lourds.

Tous les cancers ne sont pas dépistables, c'est donc une chance que certains le soient.



Soumise au livre II du code de la Mutualité
Inscrite au répertoire SIRENE sous le
n° 438 301 186

LE CANCER COLORECTAL

Chaque année, le cancer colorectal touche 42 000 personnes. C'est la deuxième cause de décès par cancer en France. Il touche 4 hommes sur 100 et 3 femmes sur 100. Détecté tôt, le cancer colorectal se guérit dans 9 cas sur 10.

Tous les deux ans, la population des 50-74 ans est invitée à venir retirer un test chez son médecin traitant. Simple, gratuit et à réaliser chez soi, ce test est accessible à tous.

Généralisé en 2009, ce test est simplifié depuis 2015. Alors qu'auparavant trois prélèvements étaient nécessaires pour avoir un résultat, un seul est désormais nécessaire. Grâce à l'utilisation d'anticorps, ce nouveau test est plus fiable et la détection, par des machines plus précises, est plus performante.

Comme tous les tests, celui-ci ne permet pas de détecter 100 % des polypes ou cancer, d'où la nécessité de bien le renouveler tous les deux ans.

LE CANCER DU SEIN

Avec environ 53 000 nouvelles personnes touchées chaque année, le cancer du sein est le plus répandu des cancers féminins. Près d'une femme sur neuf sera concernée au cours de sa vie, le risque augmentant avec l'âge. Moins de 10% des cancers du sein surviennent avant 40 ans.

L'incidence augmente ensuite régulièrement jusqu'à 65 ans. Ceci, associé au fait que la densité de la glande mammaire est moins importante à cet âge, justifie le choix de la tranche d'âge de 50 à 74 ans retenue pour le dépistage organisé.

Tous les deux ans, chaque femme de 50 à 74 ans reçoit de sa caisse d'Assurance Maladie une lettre d'invitation pour passer une mammographie, prise en charge à 100 %.

Après un examen clinique, le radiologue réalise deux clichés de chaque sein. Les clichés normaux sont vérifiés par un autre radiologue. En cas d'anomalie, le radiologue pourra demander immédiatement des examens complémentaires.



Depuis 1994, en France et dans le monde, une campagne de sensibilisation sur le dépistage du cancer du sein est organisée tout au long du mois d'octobre, c'est l'opération « Octobre Rose »

LE CANCER DU COL DE L'UTÉRUS

Le cancer du col de l'utérus, dont on recense encore 3 300 nouveaux cas par an en France, recule grâce aux stratégies de dépistage. La vaccination des jeunes filles devrait accroître encore ce recul.

La surveillance régulière du col au cours d'examen gynécologiques réalisés tous les trois ans (à partir de 25 ans) permet de déceler une éventuelle anomalie.

La vaccination anti-HPV, apparue très récemment, s'adresse aux jeunes filles avant le début de toute activité sexuelle ou au plus tard dans le courant des deux premières années de leur vie sexuelle. Il existe deux vaccins actuellement disponibles, l'un protégeant contre deux types de virus HPV, l'autre contre quatre types.

Si ces vaccins diminuent les risques de contamination, leur protection n'est pas absolue et ne dispense donc pas d'une surveillance gynécologique régulière.

LE CANCER DE LA PEAU

Les cancers de la peau sont parmi les plus fréquents des cancers avec près de 60 000 nouveaux cas par an en France, dont près de 7 500 mélanomes.

Les cancers cutanés peuvent être détectés de manière précoce grâce à un examen visuel de l'ensemble de la peau, pratiqué en général par un dermatologue. Cette détection précoce est capitale, en particulier pour le plus grave de ces cancers, le mélanome, dont le nombre de nouveaux cas a fortement augmenté en vingt ans.

Les mélanomes malins représentent de l'ordre de 10% des cas de cancer de la peau. Ils sont curables quand ils sont détectés à un stade précoce et sans métastases. En revanche, à un stade plus avancé, le taux de survie à cinq ans ne dépasse pas 20%.

Les cancers de la peau peuvent, pour la plupart, être prévenus. Pour cela, il faut limiter l'exposition au soleil et éviter les coups de soleil, notamment dans la petite enfance, car ils favorisent la survenue des mélanomes. Les sujets blonds à peau claire ont un risque plus grand, mais toutes les peaux doivent être protégées avec une priorité pour celles des enfants.

Depuis 1998, le Syndicat National des Dermatologues-Vénérologues organise, à la fin du mois de mai, la journée nationale de prévention et de dépistage des cancers de la peau (www.syndicatdermatos.org).



Soumise au livre II du code de la Mutualité
Inscrite au répertoire SIRENE sous le n° 438 301 186